

**S.I.A.G.E.P**  
**2014**



# **COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉS**



**S.I.A.G.E.P 90**

29 Boulevard Anatole France

CS 40322

90006 BELFORT Cedex

Tél. 03 84 57 65 85

Fax 03 84 57 65 66

# SOMMAIRE

Page 2 Sommaire  
Page 3 Éditorial

## RÉUNIONS DES INSTANCES DÉCISIONNAIRES DU SIAGEP 90

Page 4 Réunions de bureau  
Page 4 Réunions du comité

## RENOUVELLEMENT DES INSTANCES SYNDICALES

Page 5 Une année d'élection  
Page 5 Vice-présidents

## LE SERVICE ÉNERGIE EN 2014

Page 6 Participations versées au titre du R2  
Page 6 Enquête sur le R2 pour les travaux d'investissement sur l'éclairage public de 2010 à 2014  
Page 7 Redevances ERDF- GRDF perçues  
Page 7 Les chantiers 2014  
Page 8 Les économies d'énergie (C2E)  
Page 8 Le remplacement des lampes à vapeur de mercure  
Page 8 Deux conventions importantes signées en 2014  
Page 9 Les chantiers 2014 en images  
Page 10 Les activités, le contrôle

## LE SERVICE INFORMATIQUE EN 2014

Page 11 Bilan des formations 2014  
Page 11 Bilan des interventions informatiques  
Page 12 bilan des interventions informatiques (suite)  
Page 12 Collectivités adhérentes au 31 décembre 2014

## LE SERVICE SIG en 2014

Page 13 Recensement de l'éclairage public

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Page 14 Les données budgétaires  
Page 15 Gestion du personnel  
Page 16 Gestion du personnel (suite)

Page 16 Glossaire



## S.I.A.G.E.P 90

Syndicat Intercommunal d'Aide  
à la Gestion des Équipements Publics

29 Boulevard Anatole France  
CS 40322

90006 BELFORT Cedex

Tél. 03 84 57 65 85

Fax 03 84 57 65 66

www.siagep90.fr

## ÉDITORIAL

Yves BISSON  
Président



*2014 année charnière pour notre syndicat qui suite aux élections a vu la mise en place de nouveaux délégués, l'élection d'un nouveau bureau et d'un nouvel exécutif.*

*Ce rapport d'activité je le partage pleinement avec notre ancien président Michel GAIDOT puisque je lui succède dans cette fonction depuis le 05/05/2014.*

*C'est bien tardivement que je vous présente ce document mais outre les élections, nous avons engagé immédiatement après la mise en place du nouvel exécutif d'après négociations avec deux de nos partenaires : ORANGE et ERDF, ceci pour aboutir à la signature de deux conventions importantes pour les communes et notre syndicat.*

*Avec EDRF une convention visant l'effacement des cabines hautes, a permis au SIAGEP de disposer d'une enveloppe de 200 000 € annuel pour ces opérations.*

*Avec ORANGE la convention signée donne la propriété du génie civil des réseaux de télécommunication aux communes et par délégation au SIAGEP. Grâce à cela les communes peuvent dorénavant lors de l'enfouissement de ces réseaux inscrire les dépenses en investissement récupérant de fait le FCTVA et avoir si besoin recours à l'emprunt pour le financement. De plus le SIAGEP délégataire des communes peut quant à lui par les fonds de concours aider à hauteur de 50 % les communes.*

*Ces deux nouvelles conventions montrent s'il en était nécessaire, que le SIAGEP s'inscrit depuis de nombreuses années au service des communes.*

*Ce rapport d'activité essaye en quelques pages de témoigner du travail actif de l'année 2014.*

*Bonne lecture à tous !  
Yves Bisson*

# RÉUNIONS DE BUREAU

## RÉUNION DU 18/03/2014

- Validation des projets dans le cadre des certificats d'économie d'énergie 2014
- Ouverture de fonds de concours
- Adhésion au service de prestations sociales du Centre de Gestion du Territoire de Belfort
- Révision du régime indemnitaire du personnel
- Vente d'un véhicule

## RÉUNION DU 14/05/2014

- Présentation du Bureau au personnel
- Ouverture de fonds de concours

## RÉUNION DU 19/06/2014

- Autorisation générale et permanente de poursuites
- Indemnités de conseil au Payeur Départemental
- Répartition de charges financières entre les établissements de la Maison des Communes
- Complément de participation aux certificats d'économie d'énergie
- Compte administratif et de gestion 2013
- Décision modificative n°2 du BP 2014
- Désignation d'une commission d'appels d'offres

## RÉUNION DU 16/09/2014

- Présentation du rapport de contrôle de l'AEC sur ERDF, GRDF et EDF
- Démission de monsieur RHODES, directeur du SIAGEP
- Décision modificative du budget primitif
- Convention avec Orange
- Nature du Syndicat (rural/Urbain)
- Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité (TCFE)

## RÉUNION DU 30/09/2014

- Convention SIAGEP/ERDF pour la résorption des cabines hautes et des postes H61
- Choix d'un véhicule

## RÉUNION DU 20/11/2014

- Autorisation de signer une convention avec ORANGE
- Autorisation de lancer un groupement de commandes pour le gaz
- Autorisation de signer un marché de maîtrise d'oeuvre
- Ouverture d'un fond de concours et délégation de maîtrise d'ouvrage avec la commune de Giromagny

## RÉUNION DU 18/12/2014

- Détermination de la participation du SIAGEP pour les travaux ORANGE
- Ouverture et fermeture de fonds de concours et délégation de maîtrise d'ouvrage
- Convention article 8 pour l'année 2015
- Adhésion de la commune de Beaucourt à la compétence «gaz»
- Prolongation de la participation financière au titre des C2E
- Convention avec le service «gardes nature» pour l'état des lieux avant démarrage du chantier
- Création d'un poste de rédacteur principal 1ère classe et suppression d'un poste de rédacteur principal de 2ème classe
- Cotisations SIG, quel montant en cas de changement de logiciel ?

# RÉUNIONS DU COMITÉ

## RÉUNION DU 05/05/2014

- Élection du Président du SIAGEP
- Détermination de la composition du Bureau syndical
- Élection des vice-présidents et des assesseurs
- Délégation de pouvoirs au Bureau syndical (pour information)
- Désignation d'un délégué au CNAS
- Désignation de la commission énergie
- Désignation de la commission informatique/SIG
- Indemnités des élus
- Décision modificative n°1 du BP 2014

## RÉUNION DU 25/06/2014

- Compte administratif et de gestion 2013
- Décision modificative n°2 du BP 2014
- Désignation d'une commission d'appels d'offres

## RÉUNION DU 22/09/2014

- Présentation du compte-rendu d'activité 2013 d'ERDF, GRDF, EDF
- Décision modificative n°3 du BP 2014
- Taxe sur la consommation finale d'électricité au 1er janvier 2015
- Régime du syndicat (Urbain/Rural)

Tous les compte-rendus sont disponibles sur le site Internet du SIAGEP

[www.siagep90.fr](http://www.siagep90.fr)

# 2014 : UNE ANNÉE D'ÉLECTION

Les élections municipales du 23 et 30 mars 2014 ont mis un terme au mandat des délégués au Comité syndical du SIAGEP pour la période 2008-2014. De nouveaux délégués ont ainsi été élus selon la représentativité suivante :

C'est ainsi que 143 délégués titulaires et 143 suppléants ont été désignés pour siéger au Comité syndical durant la période 2014-2020.

Nombre d'habitants par commune	Nombre de délégués
moins de 1000 habitants	1
de 1001 à 3500 habitants	2
de 3501 à 10000 habitants	3
plus de 10000 habitants	4 (plus 1 délégué par tranche supplémentaire de 10000 habitants)

## COMPOSITION DU BUREAU

**1 Président**  
**5 Vice-présidents**  
**11 Assesseurs**

- 1 - Christian CODDET
- 2 - Claude BRUCKERT
- 3 - Alain FESSLER
- 4 - Bernard LIAIS
- 5 - Dominique GASPARI
- 6 - Christian CANAL
- 7 - Alain SALOMON
- 8 - Yves BISSON
- 9 - Edmont BARRE
- 10 - Marie-Claude BOSSEZ
- 11 - Eric KOEBERLE
- 12 - Jean-Bernard MARSOT
- 13 - Michel BLANC
- 14 - Romuald ROICOMTE
- 15 - Jean LOCATELLI
- 16 - David DIMEY
- 17 - Anne-Sophie PEUREUX



# VICE-PRÉSIDENTS

## 1er vice-président Christian CODDET

Délégué à la commission énergie - gère tout ce qui touche aux économies d'énergie des communes ainsi qu'à l'information auprès des élus et des associations de consommateurs sur la délégation des services publics de distribution d'électricité et de gaz.



Nouvel exécutif avec le nouveau et l'ancien président

## 2ème vice-président Michel BLANC

Délégué aux travaux - suivi des chantiers, de l'article 8, des redevances perçues par ERDF/GRDF, des subventions versées aux communes.

## 3ème vice-président Eric KOEBERLE

Délégué à l'informatique - suivi de la maintenance, des formations, du développement du service informatique...).

## 4ème vice-président David DIMEY

Délégué au SIG - suivi de la maintenance, des formations, du développement du service SIG...).

## 5ème vice-président Bernard LIAIS

Délégué au contrôle de la concession - suivi de l'application des cahiers des charges électricité et gaz, les contrôles continus et périodiques des concessionnaires...).

Commissions	Energies	Présidée par Christian CODDET	7 membres
	Informatique	Présidée par Eric KOEBERLE	10 membres
	SIG	Présidée par David DIMEY	6 membres
	Appels d'offres	Présidée par Yves BISSON	7 membres

# PARTICIPATIONS VERSÉES AU TITRE DU R2

Le SIAGEP verse chaque année aux communes une participation de 16 % sur le montant HT de leurs travaux sur l'éclairage public et de 35 % pour les travaux sur le réseau de distribution électrique.

La participation est versée dès que la commune a réglé les travaux et qu'elle a fait parvenir la facture au SIAGEP. La participation de 35 % versée directement à la commune est exceptionnelle car le réseau de distribution dépend de la compétence du SIAGEP, c'est ce dernier qui est maître d'ouvrage et qui déduit directement la participation sur la facture adressée à la commune. Les quelques participations versées directement correspondent principalement à des déplacements d'ouvrages.

ANDELNANS	25 170,52 €	CROIX	116,80 €	MORVILLARS	538,40 €
ANJOUTEY	592,00 €	DELLE	561,28 €	MOVAL	1 064,80 €
ARGIESANS	1 576,68 €	EGUENIGUE	732,80 €	NOVILLARD	270,56 €
AUTRECHÈNE	2 515,36 €	ELOIE	847,04 €	OFFEMONT	15 252,98 €
AUXELLES HAUT	1 136,00 €	FAVEROIS	1 374,72 €	PEROUSE	614,40 €
BANVILLARS	702,40 €	FECHE L'EGLISE	1 805,87 €	PETITMAGNY	630,08 €
BAVILLIERS	23 172,03 €	FROIDEFONTAINE	1 702,25 €	RECOUVRANCE	669,45 €
BEAUCOURT	178,40 €	FOUSSEMAGNE	3 216,14 €	ROPPE	3 122,59 €
BELFORT	55 324,57 €	GIROMAGNY	11 403,20 €	SAINT DIZIER L'EVÊQUE	604,80 €
BESSONCOURT	1 859,36 €	GRANDVILLARS	9 335,88 €	St GERMAIN/CHÂ-TELET	1 109,86 €
BOTANS	596,80 €	GROSMAGNY	1 387,36 €	SERMAMAMGNY	345,60 €
BREBOTTE	1 015,66 €	GROSNE	291,68 €	SEVENANS	28 432,55 €
BRETAGNE	648,00 €	JONCHEREY	600,00 €	TREVENANS	12 547,20 €
BUC	638,91 €	LACHAPELLE S/ CHAUX	991,68 €	VALDOIE	23 998,96 €
CHATENOIS/ FORGES	3 578,40 €	LACOLLONGE	644,80 €	VELLESCOT	649,44 €
CHAUX	152,07 €	LEBETAIN	801,92 €	VECEMONT	13 215,10 €
CHEVREMONT	4 590,56 €	MONTBOUTON	108,80 €	VETRIGNE	971,04 €
CRAVANCHE	2 055,04 €	MONTREUX CHÂ-TEAU	1 290,62 €	VILLARS LE SEC	157,92 €

**MONTANT TOTAL DU R2 VERSÉ AUX COMMUNES EN 2014 : 267 621,77 €**

Montant pratiquement identique à 2013 ( baisse de 366,15 €)

## ENQUÊTE SUR LE R2

pour les travaux d'investissement sur l'éclairage public de 2010 à 2014

13 communes n'ont pas demandé de R2 sur les 5 dernières années

Une commune n'a pas d'éclairage

11 communes de moins de 700 habitants

une de 813 habitants

1 488 327 € de distribués sur 5 ans pour l'investissement sur l'éclairage public dans les communes.

467 955 €  
Communes - 1 000 hab.

72 051 €  
Communes + 2 000 hab. / -3 000

204 794 €  
Communes + 5 000 hab. / -50 000

Montant R2 versé entre 2010 et 2014



## REDEVANCES ERDF- GRDF PERÇUES

REDEVANCE GRDF CONTRAT DE CONCESSION DU 09/12/99	REDEVANCE GRDF CONTRAT DE CONCESSION DU 19/03/2009 (Meroux)	REDEVANCE GRDF CONTRAT DE CONCESSION DU 19/03/2009 (Moval)	REDEVANCE GRDF CONTRAT DE CONCESSION DU 15/09/2008 (Vescemont)
<b>36 159,50 €</b>	<b>593,70 €</b>	<b>439,70 €</b>	<b>531,70 €</b>
Longueur réseau 289,578 km	Longueur réseau 1,099 km	Longueur réseau 2,202 km	Longueur réseau 0,125 km
<b>TOTAL : 37 723,90 €</b>			

**Montant des travaux des communes en 2012 pour le calcul du R2 2014 :**

- Réseau : **561 988,27 €**  
- EP : **804 967,61 €**

REDEVANCE DE FONCTIONNEMENT ERDF	REDEVANCE D'INVESTISSEMENT ERDF
<b>230 124,05 €</b>	<b>723 096,68 €</b>
Dont 100 000 € au titre de la départementalisation	Montant retenu = moyenne de la redevance des 5 dernières années (dont 140 387,22 € au titre de la départementalisation)

**TOTAL DES REDEVANCES 2014 : 990 940,63 €**

## LES CHANTIERS 2014

Montant TTC des travaux sur les réseaux secs réalisés par le SIAGEP.

**1 799 010,38 €**

(+31,49% par rapport à 2013)

Dont :

**1 163 084,47 €**

Pour les travaux sur le réseau de distribution électrique

**398 173,24 €**

Pour les travaux sur le réseau Télécom

**237 752,67 €**

Pour les travaux sur le réseau éclairage public

**1 142 648,48 €**

Montant de la part prise en charge par le SIAGEP (réseau de distribution électrique)

**33 994,36 €**

Montant pris en charge par Orange

**622 367,54 €**

Part restant à la charge de la commune (réseau EP)

### LISTE DES CHANTIERS

- ANDELNANS – lotissement Froideval (Tranche 1)
- ANDELNANS – lotissement Froideval (Tranche 2)
- BAVILLIERS – rue François Mitterrand
- BELFORT – rue du Salbert
- ESSERT – rue du port
- GRANDVILLARS – rond-point des forges
- GRANDVILLARS – rue de l'Arc
- ROPPE – rue de Phaffans
- SEVENANS – Traversée du village (tranche 1)
- VALDOIE – Rue de Turenne (tranche 3)
- VALDOIE – rue Pasteur
- VALDOIE – rue Guldemann
- VECEMONT – Carrefour route du Rosemont



Chantier de Valdoie : ouverture par le Président et Michel BLANC vice-président en charge des travaux



# LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE (C2E)

**31 978,99 €** de versés aux communes par le SIAGEP au titre des certificats d'économie d'énergie.

**16 250 €** de récupérés par le SIAGEP auprès d'EDF pour le rachat des C2E.

## 72 PROJETS RETENUS

42 concernent le remplacement de luminaires

5 concernent le remplacement de fenêtres

5 concernent l'installation d'horloges astronomiques

12 concernent l'amélioration de l'isolation

5 concernent le chauffage

3 concernent la VMC

## LE REMPLACEMENT DES LAMPES À VAPEUR DE MERCURE

**Un subventionnement de 80 % au maximum**

**86 815,36 €** de versés pour le remplacement des lampes à vapeur de mercure. Soit **488** lampes de remplacées.

**Une participation en augmentation de 97,06 % par rapport à 2013 !**



## DEUX CONVENTIONS IMPORTANTES SIGNÉES EN 2014

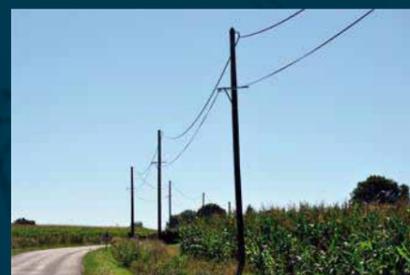
### CONVENTION POUR LES TRAVAUX SUR LE RÉSEAU TÉLÉCOM

Le Président a signé avec Orange le 5 décembre 2014 une convention locale pour l'enfouissement des réseaux aériens de communications électroniques d'orange et des réseaux aériens de distribution d'électricité établis sur supports communs.

**Trois avantages pour la commune :**

- les travaux télécom peuvent être réglés en section d'investissement
- La récupération de la TVA devient possible
- Le SIAGEP peut subventionner ces travaux

Le Bureau a ainsi voté à l'unanimité le 18 décembre dernier une participation financière de 50 % du montant HT des travaux sur le réseau Télécom.



### CONVENTION « CABINES HAUTES »



*Signature de la convention en présence du Préfet du TDB*

Premier cheval de bataille pour le nouveau Président : la résorption des cabines hautes sur le Territoire de Belfort. C'est ainsi qu'un partenariat financier a été signé le 3 décembre 2014 avec le représentant d'ERDF monsieur SUCHET prévoyant la résorption de postes de transformation cabines hautes et de postes H61 et leur remplacement par un poste bas.

La demande est forte pour supprimer ces « verrues » du paysage mais le SIAGEP ne prendra en compte que les dossiers présentés dans le cadre de travaux d'enfouissement de réseaux globaux. D'un point de vue pratique, ERDF reste maître d'ouvrage et la liste des cabines est établie conjointement avec le SIAGEP avant chaque fin d'année.

**Enveloppe financière d'ERDF de 200 000 € par an jusqu'au 31 décembre 2020.**



# LES CHANTIERS 2014 EN IMAGES

## AVANT / APRÈS

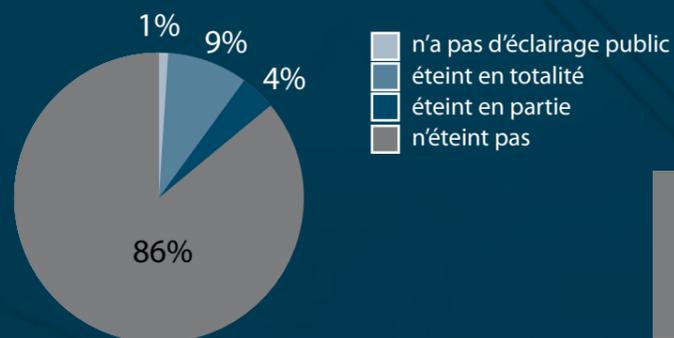
- 1 - Bavilliers – rue F. Mitterrand
- 2 - Andelnans – Lotissement Froideval
- 3 - Valdoie – rue Pasteur
- 4 - Sévenans – rue de Delle



# LES ACTIVITÉS, LE CONTRÔLE

- **68 articles 2 soumis à l'approbation du SIAGEP** (104 en 2013)  
**9 remarques du SIAGEP**
  - 10 km de BT posés en souterrain
  - Pas de HTA posé en aérien
  - 5 km de HTA posés en souterrain
  - 1 km de BT posés en aérien
  - 15 projets en périmètre classé : travaux en technique souterraine respectés
  - Dépose de deux cabines hautes par ERDF
- Le SIAGEP décide en 2014 le lancement d'un marché pour un groupement d'achat pour le gaz à destination des communes.
- Contrôle des délégations de service public électricité et gaz sur \* :
  - Examen des usagers en situation de précarité énergétique
  - Tableau de bord de concession
- Elargissement de la concession gaz avec l'entrée de Beaucourt

## EXTINCTION DE NUIT DE L'EP



### Enquête sur l'éclairage public dans le Territoire de Belfort \*

- Extinction de l'éclairage public la nuit

## LES PARTICIPATIONS POUR LES TRAVAUX À COMPTER DE 2015

Les travaux du SIAGEP pour la mise en souterrain des réseaux secs sont séparés en trois réseaux bien distincts sur la facture que ce dernier envoie aux communes : le réseau de distribution électrique, le réseau télécom et le réseau d'éclairage public.

Chaque réseau a ses règles comptables et juridiques propres et il est donc indispensable de les séparer. La commune ne règle que la part résiduelle des travaux après déduction des participations du SIAGEP et éventuellement de la TVA. À compter de 2015, le coût des travaux pour une commune peut être schématisé comme suit :

### Taux de participation global du SIAGEP

<b>70%</b>	Travaux sur le réseau de distribution électrique	(Pas de TVA réglée par la commune)
<b>50%</b>	Travaux sur le réseau télécom	(Pas de TVA réglée par la commune)
<b>46,8%</b>	Travaux sur le réseau d'éclairage public	(Récupération du FCTVA par la commune)

### EXEMPLE \*

	Sur le réseau de distribution élec.	Sur le réseau télécom	Sur le réseau d'éclairage public
Montant des travaux TTC	120 000 €	36 000 €	72 000 €
Participation SIAGEP	70 000 €	15 000 €	28 080 €
Déduction TVA	20 000 €	6 000 €	-
Montant réglé par la commune	30 000 €	15 000 €	43 920 €

\* Documents disponibles sur le site internet du SIAGEP

Votre interlocutrice :  
 Virginie DÉMÉSÉY  
**03 84 57 65 87**  
 vdemesy@siagep90.fr

# BILAN DES FORMATIONS 2014

Formations proposées	nb de participants	indice de satisfaction sur 5
Excel initiation (2 dates)	4	4,64
Excel perfectionnement/publipostage dates)	2	4,57
Excel, les tableaux croisés dynamiques	1	annulée
Excel « les formules »	5	4,25
Word initiation	1	annulée
Word Perfectionnement/publipostage	1	annulée
Powerpoint	1	annulée
Publisher	1	annulée
Internet : messagerie	1	annulée
Windows	2	4,83
Dématérialisation compta/payé (8 dates)	71	4,26
Internet : surf	0	-
Acces initiation	0	-
Access perfectionnement	0	-
Traitements fin d'année Emagnus (3dates)	26	4,43
EMagnus « relations citoyens » (4 dates)	17	4,64
EMagnus « paie » (5 dates)	25	4,65
EMagnus « gestion financière » (5 dates)	23	4,65
<b>TOTAL</b>	<b>182</b>	<b>4,55</b>

Pour répondre aux attentes des utilisateurs et coller à l'actualité, 8 séances de formations ont été organisées dans le cadre de la **dématérialisation des pièces comptables (PESV2)**. Un succès puisque **71** stagiaires ont assisté à cette formation.

Le SIAGEP constate par contre une érosion des inscriptions aux formations bureautiques. Cela s'explique par le fait que le personnel maîtrise de mieux en mieux les logiciels comme Word ou Excel. Ainsi nombre de formations se sont vues annulées faute de participants suffisants.

Le SIAGEP maintient les formations à partir de deux agents afin de répondre au maximum à la demande et ne pas pénaliser les demandeurs.

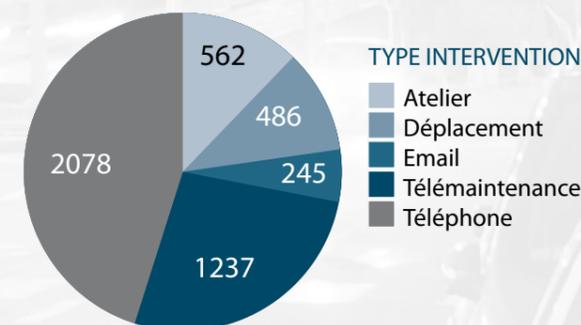
Il est toutefois prévu de diminuer le nombre de formations pour 2015.

Le SIAGEP organise également des formations à la demande sur les divers logiciels métiers.

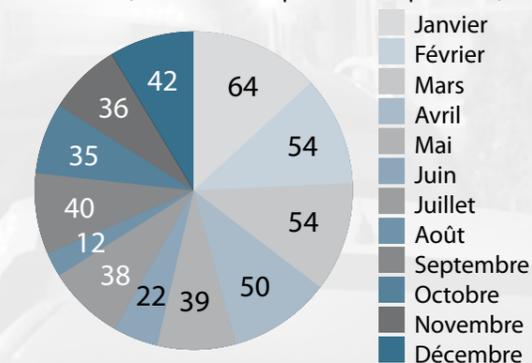
Sur demande de la collectivité, le SIAGEP se rend sur place pour former un ou plusieurs agents. Il suffit pour cela de prendre rendez-vous avec le service.

# BILAN DES INTERVENTIONS INFORMATIQUES

**4 608 INTERVENTIONS**  
 (par mode d'intervention)

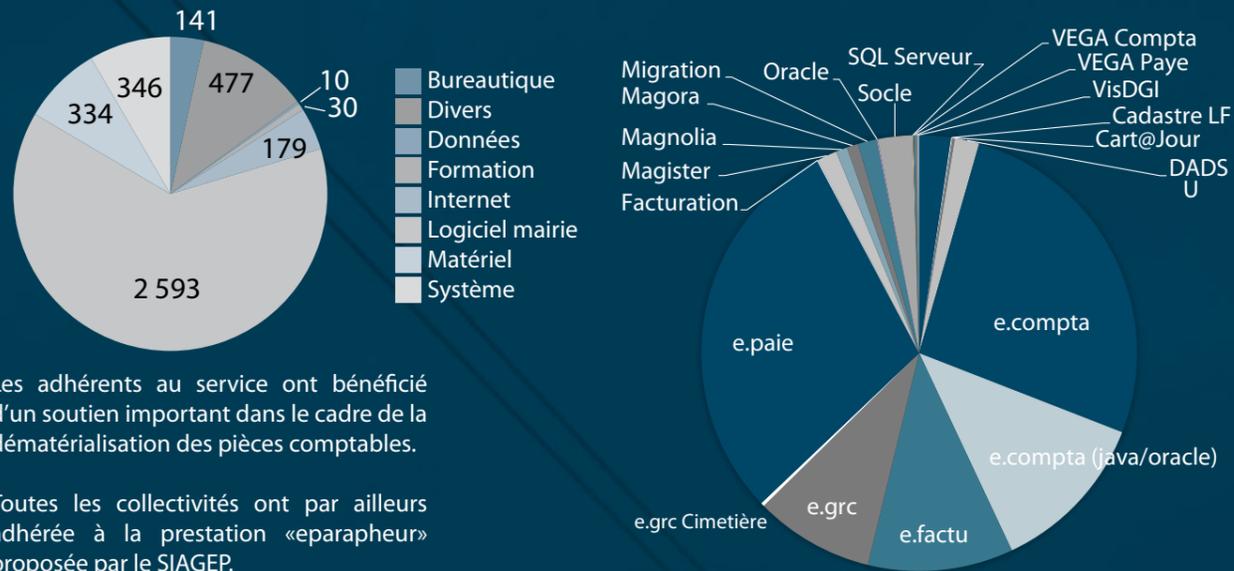


**486 DÉPLACEMENTS**  
 (Nombre de déplacements par mois)



**11 408 km parcourus**

# BILAN DES INTERVENTIONS INFORMATIQUES (SUITE)



Les adhérents au service ont bénéficié d'un soutien important dans le cadre de la dématérialisation des pièces comptables.

Toutes les collectivités ont par ailleurs adhéré à la prestation « eparapheur » proposée par le SIAGEP.

## COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES

au 31 décembre 2014

**90 communes adhérentes**

**16 établissements publics**

(Nota : adhésion de Larivière au 1er janvier 2015)



### Nouveaux adhérents en 2014 :

- Charmois,
- Courtelevant,
- Florimont,
- Reppe,
- RPI de Sermamagny,
- Syndicat multisites de Lachapelle sous Rougemont.



# RECENSEMENT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le SIAGEP dès 2014 a initié le repérage de l'éclairage public des communes du Territoire de Belfort.

Ce repérage a nécessité l'acquisition de matériel dont un système de géolocalisation performant, et le recrutement d'un technicien contractuel afin de procéder à la géolocalisation de l'éclairage public des collectivités au SIG.

Cette opération a été l'occasion de dresser un état de l'éclairage public des communes et les résultats sont forts disparates. Si certaines communes ont investi pour leur éclairage, on constate par ailleurs qu'il reste encore de nombreuses lampes à vapeur de mercure qui rappellent le sont amenés à disparaître, mais également des points lumineux et des armoires vétustes.

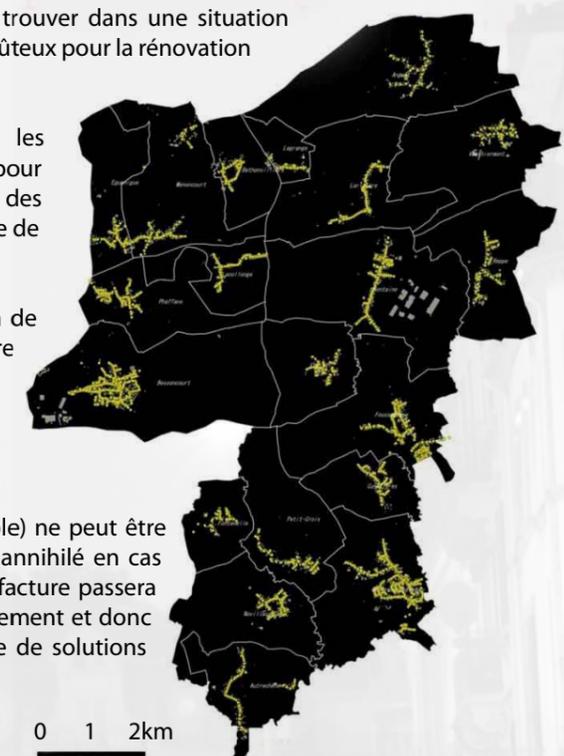
Cette situation n'est pas seulement locale puisque 40 % des luminaires en France sont âgés de plus de 25 ans.

Les communes vont ainsi dans les années qui viennent, se trouver dans une situation difficile car elles vont devoir procéder à des investissements coûteux pour la rénovation de leur éclairage public alors que l'Etat baisse ses dotations.

Pourquoi devront-elles rénover ? Pour respecter d'une part les obligations actées dans la loi de transition énergétique pour l'éclairage public (exemplarité énergétique et réduction des nuisances lumineuses) et d'autre part pour diminuer la charge de l'éclairage public sur le budget communal.

La facture d'éclairage public a déjà subi une augmentation de 40 % entre 2005 et 2012 et la hausse devrait se poursuivre à hauteur de 30 % d'ici 2017. Quand on sait que ce poste représente 1/5e des dépenses énergétiques pour les communes, on comprend qu'il est urgent pour ces dernières de moderniser leur éclairage public.

La baisse de la consommation (coupure la nuit par exemple) ne peut être la seule solution. L'effet bénéfique de cette pratique sera annihilé en cas d'augmentation de la facture d'électricité. La baisse de la facture passera donc inévitablement par la maîtrise du coût de fonctionnement et donc la modernisation de l'éclairage public et la mise en place de solutions innovantes et moins énergivore.



0 1 2km  
Sources SIAGEP 10 - Juin 2015



- 1674 points lumineux dans la communauté de communes
- Bâtiments de la CCTB
- Tilleul Bourbeuse

A la grande satisfaction des communes, les plans papier ont ainsi pu leur être remis.

LE SERVICE INFORMATIQUE EN 2014

LE SERVICE SIG EN 2014

# LES DONNÉES BUDGÉTAIRES

Les dépenses de fonctionnement proviennent des charges liées à la gestion courante. Celles d'investissement proviennent essentiellement des travaux et des subventions versées aux communes pour l'électricité et de l'acquisition de matériel informatique pour le service informatique.

DÉPENSES	FONCTIONNEMENT	Service électricité	Service informatique	Service SIG
		Charges à caractère général	75 966,51 €	96 092,09 €
Frais de personnel	141 806,39 €	148 886,96 €	28 604,31 €	
Autres charges de gestion courante	37 039,37 €	6 373,11 €	6 263,95 €	
Dotations aux amortissements	436 739,07 €	23 661,15 €	950,01 €	
<b>TOTAL</b>	<b>691 551,34 €</b>	<b>275 013,31 €</b>	<b>58 694,61 €</b>	

DÉPENSES	INVESTISSEMENT	Service électricité	Service informatique	Service SIG
		Subventions versées aux communes	384 399,52 €	-
Acquisition de logiciels	285,60 €	7 366,56 €	-	
Moins value sur cession immobilisat.	3298,28 €	-	-	
Acquisition d'immobilisations corpo.	43 692,60 €	55 313,64 €	944,28 €	
Mise en souterrain réseau distrib.	1 163 084,47 €	-	-	
Récupération TVA (opération ordre)	170 959,80 €	-	-	
Travaux EP et télécom (s/mandat)	635 925,91 €	-	-	
<b>TOTAL</b>	<b>2 401 646,18 €</b>	<b>62 680,20 €</b>	<b>944,28 €</b>	

Les recettes de fonctionnement proviennent des redevances de concession pour le service électricité, de la cotisation d'adhésion au service pour l'informatique et le SIG. Les recettes d'investissement proviennent de la part des communes sur les travaux, d'une participation d'ERDF et du remboursement de la TVA pour les travaux sur le réseau de distribution.

RECETTES	FONCTIONNEMENT	Service électricité	Service informatique	Service SIG
		Remboursement de rémunérations	4 630,28 €	-
Produits de gestion courante	16 325,25 €	1 591,72 €	280,78 €	
Redevances ERDF/GRDF	1 007 194,63 €	-	-	
Cotisations collectivités au service	-	289 193,96 €	48 353,80 €	
Produits exceptionnels	9 333,33 €	43,06 €	-	
Opérations d'ordre entre sections	3298,28 €	-	-	
<b>TOTAL</b>	<b>1 041 650,21 €</b>	<b>290 785,68 € 4</b>	<b>8 634,58 €</b>	

RECETTES	INVESTISSEMENT	Service électricité	Service informatique	Service SIG
		FCTVA	-	6 911,27 €
Affectation du résultat	262 768,84 €	-	-	
Participation communes trvx réseau	185 420,00 €	-	-	
Article	8 130 000,00 €	-	-	
Récupération TVA (opération ordre)	170 959,80 €	-	-	
Opérations patrimoniales	271 279,87 €	-	-	
Travaux EP et télécom (s/mandat)	479 355,23 € -	-	-	

# GESTION DU PERSONNEL

## LES MEMBRES DU PERSONNEL

La direction a été assurée par monsieur Dimitri RHODES jusqu'en septembre 2014, puis à partir de cette date par Nathalie LOMBARD.

## DIRECTION DES SERVICES

Nathalie LOMBARD : nlombard@siagep90.fr

## EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2014 :

- 1 rédacteur principal
- 4 techniciens
- 2 adjoints administratifs
- 1 adjoint technique

## SERVICE ÉNERGIES

- Suivi des chantiers et du R2 : Francine HOSATTE-JURDZINSKI – 03-84-57-65-81 – fhosatte@siagep90.fr
- Contrôle de la concession/commission énergie : Virginie DÉMÉSY – 03-84-57-65-87 – vdemesy@siagep90.fr
- Géolocalisation de l'éclairage public : Adem SIVAC – asivac@siagep90.fr

## SERVICE INFORMATIQUE

- Direction du service : Stéphane RIGOULOT – 03-84-57-65-82 – srigoulot@siagep90.fr
- Informaticiens : Gaëtan FAIVRE – 03-84-57-65-78 – gfaivre@siagep90.fr
- Hayatte TOUDJI – 03-84-57-65-86 – htoudji@siagep90.fr
- Damien MASSEBOEUF – 03-84-57-65-61 – dmasseboeuf@siagep90.fr

## SERVICE SIG

- Gestion du service : Lamina BOUGUILA-ABIBSSI – 03-84-57-65-84 – lbougouila@siagep90.fr

## ACTION SOCIALE

LES AIDES DU CNAS

TYPE D'AIDE	Nbre d'utilisateurs	Nombre d'aides	Montant
Garde de jeunes enfants	3	4	470 €
Noël des enfants	4	9	270 €
Rentrée scolaire - de 11-18 ans	3	4	254 €
Séjour classe d'environnement	1	2	160 €
Séjour vacances enfants	2	7	522 €
Soutien éveil culturel	1	1	30 €
<b>Total aides</b>		<b>27</b>	<b>1 706 €</b>
Cesu	1	3	286 €
Chèques vacances	1	1	70 €
Chèques lire-disque	1	1	15 €
Cinéma	1	1	19 €
Parcs	2	6	44 €
Sorties	2	3	24 €
Spectacles	1	2	28 €
Séjours location	2	3	308 €
*Remises séjours partenaires			247 €
<b>Total des prestations versées directement</b>			<b>2 615 €</b>
*Total des avantages			247 €

## APT/SIAGEP

1 215 tickets restaurants ont été attribués (valeur du ticket 4 € et 1,80 € pour l'agent).

**1 690,50 € ont été attribués aux agents du SIAGEP sous forme de bons d'achat.**

# GESTION DU PERSONNEL (SUITE)

## ABSENTEISME

14 jours de maladie ordinaire  
4.5 jours de garde d'enfant malade  
7.5 jours d'autorisations diverses  
74 jours de longue maladie

## FORMATIONS

Thème	Durée du stage	Nbre de participants	total de jours de formations suivies
Animation de réunion	2 jours	1	2
Secouriste sauveteur du travail	2 jours	1	2
Certification responsable urbanisme	10 jours	1	10
Virtualisations : les fondamentaux	3 jours	1	3
La prise de parole en public	3 jours	1	3
Eclairage des espaces publics : études-maîtrise d'œuvre-audits des installations existantes	5 jours	1	5
Habilitation électrique	2 jours	1	2
Université d'été Berger Levrault	3.5 jours	2	7
<b>Concours – préparation concours</b>			
Préparation concours ingénieur territorial (CNFPT)	-	1	8
Préparation concours technicien territorial (CNFPT)	5 jours	1	5
Concours ingénieur territorial oral	1 jour	1	1
<b>Total des jours de formations 2014</b>			<b>48</b>

## GLOSSAIRE

### Article 8

Enveloppe annuelle attribuée au syndicat par ERDF et reversée aux communes sous forme de participation pour leurs travaux de dissimulation du réseau BT. Le montant est plafonné à 40 % du montant HT des travaux.

### Article 2 et 3

Documents de consultation pour avis auprès de divers services qui réglementent les approbations des projets de travaux sur les lignes HTA/BT et sur les postes de transformation

### B.T (Basse Tension)

Valeur nominale de la tension ne dépassant pas 1 000 V en courant alternatif

### CEE (C2E)

Certificats d'Économie d'Énergies

### C.N.A.S

Comité National d'Action Sociale

### C.N.I.L

Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés. La CNIL est chargée de veiller à ce que l'informatique soit au service du citoyen et qu'elle ne porte atteinte ni à l'identité humaine, ni aux droits de l'homme, ni à la vie privée, ni aux libertés individuelles ou publiques.

### E.P

Éclairage Public

### ERDF

Electricité Réseau Distribution France

### Fonds de concours

Le fonds de concours est un mode de coopération financière sous forme de participation versée par un EPCI à une ou plusieurs communes (ou inversement) pour la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement.

### F.N.C.C.R

Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et des Régies

### GRDF

Gaz réseau Distribution France

### H.T.A

(Haute Tension catégorie A)

Valeur nominale de la tension comprise entre 1 000 V et 50 000 V

### kVA

Puissance apparente (puissance proposée aux particuliers)

### P.E.R.B.T

Participation pour l'Enfouissement du Réseau Basse Tension

### P.E.R.E.P

Participation pour l'Enfouissement du Réseau d'Éclairage Public

### Redevance R1

Redevance de concession versée par le concessionnaire à l'autorité concédante pour le financement des dépenses annuelles de fonctionnement engendrée par l'accomplissement de ses missions comme par exemple le contrôle de la bonne exécution du contrat de concession

### Redevance R2

Redevance de concession versée par le concessionnaire à l'autorité concédante, calculée en fonction des dépenses effectuées l'année N-2 pour les travaux sur le réseau de distribution et l'éclairage public.

### RODP

Redevance d'Occupation du Domaine Public

### S.I.G

Système d'Information Géographique

### S.U.P

Servitudes d'Utilité Publique

### T.C.F.E

Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité